

Déclaration d'une manifestation associative sur la voie publique

A envoyer à associations@chaniers.fr minimum 2 mois avant la date de la manifestation

Nom de l'organisateur/association :

.....

Contact (téléphone et mail) de l'organisateur :

.....
.....

Date et heure de la manifestation :

.....

Description de la manifestation :

.....
.....
.....
.....

Si une déambulation ou une marche/course est prévue, FOURNIR UN PLAN DU PARCOURS AVEC LE NOM DES RUES EMPRUNTÉES.

Nombre de participants prévus :

Type d'encadrement et de sécurité prévus :

.....
.....

Nombre de personnes prévues pour l'encadrement :

Avez-vous besoin que la police municipale encadre la manifestation ? Oui / Non

Si, oui, merci de faire une demande écrite sur papier libre avec vos besoins exacts pour la mise à disposition de l'agent. Celle-ci sera soumise à l'accord du Maire.

Avez-vous besoin de privatiser un espace ? Si oui, lequel ?

.....
.....

Avez-vous besoin d'un parking ? Oui / Non

A, le.....

Signature du demandeur

Accord de la Mairie